



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Création de 60 000 postes : du mythe à la réalité !

Le Président de la République a réitéré son annonce de 60 000 postes dans l'Éducation dont 5 000 dans l'enseignement supérieur et 1 000 dans l'enseignement agricole. L'objectif affiché : revenir au niveau d'emploi de 2007 avant les suppressions massives menées par les gouvernements Sarkozy dans l'Éducation.

Sauf que cette promesse des 54 000 postes pour l'Éducation nationale ne compensera pas de fait la perte des 80 000 postes supprimés lors du quinquennat précédent !

Sauf qu'elle ne permettra pas une amélioration de la situation sur le terrain ne prenant même pas en compte la hausse démographique !

Sauf qu'elle ne sera probablement pas tenue au regard du nombre de postes réellement créés !

Dans le premier degré, la loi de finances a prévu, pour la rentrée 2016, la création de 811 emplois d'enseignant-es titulaires et de 3 400 emplois d'enseignant-es stagiaires qui effectuent un demi-service en classe, ce qui porte à 2 511 ETP supplémentaires les moyens d'enseignement. Le total des créations de postes sur le terrain, dans le premier degré depuis le début du quinquennat, est de 7 004 ETP.

Dans le second degré, la situation est même pire. Tout d'abord, il convient de noter une baisse de 1 481 enseignant-es titulaires (en personnes physiques) entre janvier 2013 et janvier 2014 et une diminution du nombre de lycées professionnels, alors que le nombre d'élèves dans ces structures recommence à augmenter depuis 2013. Il semble d'ailleurs qu'il y ait eu une sous-estimation de la hausse démographique dans les lycées professionnels lors du précédent budget 2014.

Au total, 4 815 ETP ont été implantés dans le second degré comme moyens d'enseignement.

Le total des créations d'emplois (ETP) d'enseignant-es depuis le début du quinquennat est de 11 819.

Quant aux autres personnels, seulement 100 postes d'administratif-ve-s et 350 emplois d'AESH seront créés à la rentrée 2016 ce qui est largement insuffisant.

Loin de l'affichage et de la communication gouvernementale, ce faible niveau de création de postes ne permet pas d'améliorer sensiblement les conditions de travail des personnels et d'études des élèves.

La CGT Educ'action attend donc a minima la tenue des promesses et exige la création de postes à la hauteur des besoins.

Montreuil, le 19 avril 2016